Mercredi 29 mai 2024 107e année - N°19

Baulmes - Vuitebœuf Rances - Champvent Essert-s.-Champvent Valeyres-s.-Rances Villars-s.-Champvent Vugelles-La Mothe Sergey - L'Abergement Mathod - Suscévaz Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN **HAIR Otticities**

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64 Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Mathod, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 2 juin 2024

10 h00 **Baulmes** Culte. J.-N. Fell. 10 h00 Culte, H. Chabloz. Lignerolle I0 h00 Culte en famille. O. Bader. Grandson 10 h00 Culte. Ch. Collaud. Champagne 10 h 30

Culte et installation du nouveau conseil paroissial. Valeyres-sous-Montagny

Refuge A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

ler et 3e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes



BAULMES

www.baulmes.ch

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le: vendredi 21 juin 2024 à 19 h 00 à Grange Neuve

selon ordre du jour à paraître

Le bureau du Conseil

Rallye du Jumelage **Baulmes - Mont-St-Sulpice**

Le rallye du jumelage Baulmes - Mont-St-Sulpice se déroulera

du 12 au 15 septembre 2024

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 15 août **2024)** auprès de M. Jacques Duvoisin (079 346 79

Société de tir sportif Misterdam **Baulmes**

Dates des tirs 300 mètres 2024

MAI

Mercredi 29.05 18h00 - 20h30 Entraînement

JUIN Mercredi 05.06 18h00 - 20h30

Entraînement Mercredi 12.06 18h00 - 20h30 Entraînement

Mercredi 19.06 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 26.06 18h00 - 20h30

Entraînement

JUILLET

Mercredi 03.07 18h00 - 20h30

Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 05.07 | 15 h 00 - 20 h 30 Tir des Aiguilles

Samedi 06.07 08h00 - 17h30 Tir des Aiguilles

Mercredi 10.07 17h00 - 20h30 Tir des Aiguilles

Vendredi 12.07 15 h 00 - 20 h 30 Tir des Aiguilles

Samedi 13.07 08h00 - 12h00 Tir des Aiguilles

Mercredi 17.07 18h 00 - 20 h 30 Entraînement

Mercredi 24.07 18 h 00 - 20 h 30 Entraînement

AOÛT

Mercredi 14.08 18 h 00 - 20 h 30

Entraînement

Mercredi 21.08 18 h 00 - 20 h 30 Tir militaire

Mercredi 28.08 18 h 00 - 20 h 30 Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 04.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi II.09 I7h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 21.09 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

Samedi 28.09 13 h 30 - 17 h 30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 05.10 13 h 30 - 17 h 30

Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Greffe municipal Contrôle des habitants Bureau des étrangers

Jeudi 30 mai 2024

Les guichets seront FERMÉS

Réouverture lundi 3 juin 2024 aux horaires habituels (17h00 - 19h00).

Jeudi 13 juin 2024 Les guichets seront FERMÉS

Réouverture lundi 17 juin 2024 aux horaires habituels (17h00 - 19h00).

Merci de votre compréhension.

Greffe municipal



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Fermeture déchèterie de Champvent

En raison du tournoi «Graines de foot» organisé par le FC Champvent au Battoir, la déchèterie de Champvent sera exceptionnellement fermée le:

samedi 8 juin 2024

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Tirs du mois de juin 2024

Jeudi 6 juin 2024 de 18 h 00 à 20 h 00 Tirs entraînement et militaire

Jeudi 20 juin 2024 de 18 h 00 à 20 h 00

Tirs entraînement et militaire

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



SERGEY

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de la Commune de Sergey est convoqué en séance le:

mercredi 12 juin 2024 à 20 h 00 à la grande salle (salle du ler étage)

Ordre du jour:

- I. Appel.
- 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023.
- 3. Préavis N° 01/2024: Comptes 2023. Rapport N° 01/2024 de la commission de gestion.
- 4. Préavis N° 02/2024: Arrêté d'imposition pour 2025. Rapport N° 02/2024 de la commission de gestion.
- 5. Nomination du bureau du Conseil.
- 6. Communications de la Municipalité.
- 7. Divers et propositions individuelles.

Le bureau du Conseil

- Les préavis ne sont pas lus lors des Conseils généraux. Nous vous prions dès lors d'en prendre connaissance avant de vous rendre aux séances.
- Chaque personne ayant atteint la majorité est bien-
- Merci d'agender la date du prochain Conseil: le 27 novembre 2024.



.'ABERGEMENT

Stand de tir - Tir de la Grotte

Jeudi 30 mai 2024 de 16 h 00 à 20 h 30 Vendredi 31 mai 2024 de 16 h 00 à 20 h 30 Samedi Ier juin 2024

de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibleries aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



MATHOD

Autorisation municipale avec dispense d'enquête publique

Dans sa séance du lundi 13 mai 2024, la Municipalité a décidé d'accorder une autorisation municipale avec dispense d'enquête publique pour l'installation d'un sauna, dimensions 2,4 m x 1,6 m et 2,2 m de hauteur, chauffé par un fourneau à bois, sur la parcelle N° 76, route d'Orbe 16, ECA N° 140, propriété de M. Gilles

La Municipalité

Avis d'enquête publique Nº 2023-4105

Commune: Mathod

Propriétaire: Marendaz Pascal, Ch. Clos-Cugnez

14, 1438 Mathod

Requérant/Auteur des plans: ARCH-E Sàrl, av.

de Grandson 48, 1401 Yverdon-les-Bains

Promettant acquéreur:

Coordonnées: 2533145 / 1179815 Parcelle Nº: 64

ECA Nos: 135, 136, 225, 243, 349

CAMAC Nº: 226607

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Mise en conformité des ouvertures aux combles et

du balcon en façade sud-ouest. Agrandissement du balcon existant en façade sud-est.

Adresse de l'ouvrage: Clos-Cugnez 14, Mathod Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture du greffe ou sur rendez-vous au greffe municipal de la Commune de Mathod, rue de la Forge 22,

du 01.06.2024 au 30.06.2024.

Délai d'opposition: 30.06.2024.

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Conseil général - Convocation

Les citoyens et citoyennes de Suscévaz sont convoqués en assemblée le:

lundi 10 juin 2024 à 20 h 00 à la salle du Conseil de Suscévaz

Avec l'ordre du jour suivant:

- I. Appel.
- Acceptation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2024.
- Assermentation de nouveaux membres.
- Réponses aux questions posées lors du dernier
- Communications du président.
- Nomination du bureau, 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléants, I président, I vice-président.
- Nomination de la commission de gestion et finances.
- Lecture du rapport de la commission de gestion et finances chargée d'étudier le préavis Nº 18/2021-2026 concernant les comptes 2023

- 9. Lecture du rapport de la commission de gestion et finances chargée d'étudier le **préavis No 19/2021-2026** concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 et vote.
- 10. Rapport de gestion 2023.
- 11. Communications municipales.
- 12. Divers et propositions individuelles.

La secrétaire



LES CLÉES

Conseil général - Convocation

Le Conseil général est convoqué pour le:

mardi II juin 2024 à 20 h 00 en la salle du Grand Conseil à Lausanne

L'ordre du jour sera le suivant:

- I. Appel.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du PV de la séance du 26 mars 2024.
- Admissions-démissions
- Comptes 2023, préavis municipal N°22 /2021-2026, rapport de la commission finances-gestion
- Gestion 2023, préavis municipal N°23/2021-2026, rapport de la commission finances-gestion
- Achat d'actions VO énergies holding SA, préavis municipal N°24 /2021-2026, rapport de la commission finances-gestion.
- Nomination d'un(e) membre suppléant(e) à la commission de recours.
- Renouvellement des membres du bureau: président(e), vice-présdent(e), 2 scrutateurs, 2 scrutateurs suppléant(e)s.
- 10. Nomination du secrétaire ou de la secrétaire du Conseil.
- II. Communications municipales et du bureau.
- 12. Propositions individuelles et divers.
- 13. Contre-appel.

La présidente: Mary-Lise Bertholet



ORGES

Autorisation

Dans sa séance du 07.05.2024, la Municipalité a autorisé la création d'une place de parc pour un véhicule sur la parcelle $N^{\circ}651$, à M^{me} et M. Rachel et David Marquet, ruelle du Coin 3, 1430 Orges.

La Municipalité

REBOUTAGE

Sciatique Dos Nuque Épaules

Éric Charotton 079 279 75 20



COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE BAULMES ET ENVIRONS

Assemblée générale

à l'Hôtel de Ville de BAULMES

Le jeudi 30 mai 2024 à 20 h 00

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable Stratifié - Ponçage Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

pepuis 30 ans www.solcreations.ch à votre service 021 887 74 30 024 426 07 26

LES AUTORITÉS COMMUNALES DE VALEYRES-SOUS-RANCES

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur François CONRAD

Municipal pendant 8 ans (1966-1973)

Papa de Pierre-Alain Conrad, membre du Conseil général et beau-père de Nicole Conrad, boursière de 1995 à 2017 et membre du Conseil général

Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.





Dimanche 2 juin 2024

Salle des Fêtes de Baulmes

14 h 00 - 16 h 00

Concert public

des élèves de l'école de musique Champvent-Baulmes



16 h 00 - 17 h 00 Portes ouvertes

Venez essayer les instruments avec nos professeurs!



Buvette - Hot Dog - Pâtisseries maison - Tombola



Rte d'Yverdon 3 | Natel 079 209 30 78 1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmetal.ch

Spécialiste en métaux non ferreux.

Rachat de tout métaux non ferreux (cuivre, laiton, alu, inox, plomb, zinc).

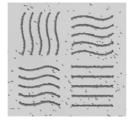
Prix sur demande.

Nouveau:

Broyeur à câble pour séparation des plastiques.

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- Massages...
- relaxant
- ayurvédíque
- neuro-musculaire
- aux pierres chaudes
- Coaching
- Thérapie Polarity
- · Questions sociales
- renseignements, conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice en atelier créatif et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au **079 394 87 00**

- Détente
- Bien~être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach, thérapeute Polarity et travailleur social

Sur rendez-vous au **079 653 53 52**

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

À LOUER À SAINTE-CROIX La Villette 221

Joli appartement de 3.5 pièces 80 m²

Au calme Place de parc couverte Possibilité d'avoir un petit jardin

Fr. 1'250.- + charges Fr. 190.-

Pour tout renseignement: **079 683 93 83**

L'Atelier du Cheveu

Visagiste conseil

- * Colorations aux Huiles Essentielles 100% naturelles
- Perruques médicales: des collections spécialement conçues pour répondre à vos besoins

Accueil - conseils - essayage - accompagnement.

Journée continue.

Chantal MARGUET
Rue des Terreaux 29
1350 ORBE

024 441 06 48

www.atelier-du-cheveu.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces: Greffe municipal de Baulmes Tél. 024 459 15 66 Courriel: info@baulmes.ch

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Jean Paul Vulliemin

Praz 23 1424 Champagne

Mobile 079 338 25 05 - Fax 024 420 12 00

Entreprise formatrice

ORGES

Vide-grenier + dressing

Samedi 1er juin 2024 de 9 h 00 à 17 h 00 Battoir d'Orges

Soupe aux pois, grillades et boissons

Inscriptions: 079 663 63 74



vOé electroval

électricité | industrie | électroménager

T. 024 442 84 50 E. info@voeelectroval.ch voeelectroval.ch



BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces: Greffe municipal de Baulmes Tél. 024 459 15 66 Courriel: info@baulmes.ch

Abbaye des Mousquetaires Vuitebœuf

PROGRAMME

Dès le lundi 17 juin 2024 et pendant la semaine, un caveau sera tenu par la Jeunesse à partir de 20h00 à la Grande salle!

Vendredi 20 juin 2024

Dès 19h00 Jeux inter-villages par équipe de 3

(ouvert à tous) Menu : Pizza, grillades

Dès 21h00 BAL AVEC DJ YOGEN

Samedi 21 juin 2024

12h30 Banquet officiel
17h00 Couronnement des Rois
18h00 Cortège et verrée chez les Rois

Dès 21h00 BAL AVEC BANKRUPT

Dimanche 22 juin 2024

11h30 Apéro

12h30 Demi-poulet cuit à la broche,

patates rôties, salade

Adulte Fr. 25. --Enfant iusqu'à 12 ans, Fr. 15. --

16h00 Cortège des membres

Dès 19h00 BAL AVEC DJ YOGEN

AVIS DE TIRS

Nous avisons la population que des tirs auront lieu au stand de Vuiteboeuf pour notre traditionnelle Abbaye :

Le vendredi 21 juin 2024 de 14h00 à 18h00
 Le samedi 22 juin 2024 de 09h00 à 12h00

Afin d'éviter tout accident, nous prions la population de respecter la signalisation en place.

SAPINS/NOEUDS

Autre sujet, mais tout aussi important : comme lors des précédentes éditions, il faut penser à mettre nos villages « en beauté » en décorant les sapins répartis dans les rues.

Les nœuds sont à votre disposition, à la grande salle :

le mercredi 19 juin et le jeudi 20 juin de 19h à 21h.

Nous vous laissons le soin de venir les chercher et de décorer les sapins de votre rue ou de votre quartier. Nous vous en remercions vivement par avance.

Le lundi soir 25 juin, rapatriement des nœuds à la grande salle.

Au plaisir de vous retrouver pour le verre de l'amitié!

Le comité de l'Abbaye des Mousquetaires

Infos/Inscriptions: vuiteboeuf.abbaye@gmail.com

Danger d'incendie avec les congélateurs et les réfrigérateurs

Les portes de réfrigérateurs laissées ouvertes, des épaisses couches de glace ou une mauvaise circulation d'air sont autant de circonstances qui mettent à rude épreuve les composants des appareils de réfrigération. Elles entraînent une plus grande consommation d'énergie et augmentent le risque de dysfonctionnement ou de surchauffe, menaçant ainsi de provoquer un incendie. Nous vous suggérons les mesures de précaution à prendre pour une bonne utilisation des congélateurs et réfrigérateurs.

TOP 3 DES CONSEILS DU CIPI

- Refermez bien la porte du réfrigérateur.
- Dégivrez les appareils au moins deux fois par an.
- Assurez-vous que les grilles d'aération sont dégagées.

Utiliser les réfrigérateurs et les congélateurs en toute sécurité Nos conseils:

- Veillez à ce que la porte du réfrigérateur soit toujours bien fermée. Soyez particulièrement alerte quand le réfrigérateur est plein et que la porte peine à se fermer ou seulement par forte pression.
- Dégivrez le réfrigérateur au moins deux fois par an. N'utilisez jamais de bougie

- ou d'autres moyens similaires. Plus la couche de glace est épaisse, moins la réfrigération est efficiente, et plus le risque d'incendie est élevé du fait d'une sollicitation excessive du compresseur. Notez que les nouveaux modèles dotés de la fonction « no frost » se dégivrent automatiquement.
- Assurez-vous que les grilles d'aération sont dégagées. Dans les congélateurs et les réfrigérateurs, la chaleur extraite des aliments stockés est rejetée à l'extérieur par l'arrière de l'appareil. Faites donc attention à ce que l'air chaud puisse bien s'échapper. Respectez les consignes du fabricant pour le placement de votre appareil.
- Veillez à ce qu'aucun objet ne tombe derrière l'appareil ménager car il pourrait s'enflammer, voire provoquer un court-circuit.
- Assurez-vous que les câbles électriques ne sont ni écrasés ni pliés.
- N'essayez jamais d'ajouter vous-même un isolant sur un réfrigérateur ou un congélateur. Le polystyrène inflammable, en particulier, peut à la fois provoquer une accumulation de chaleur et agir comme un accélérateur d'incendie.
- Ne placez jamais votre réfrigérateur

- directement à côté de la cuisinière. Il convient de le placer à bonne distance des sources potentielles d'incendie.
- Ne branchez jamais un réfrigérateur ou un congélateur sur une rallonge ou une multiprise. Branchez les appareils uniquement sur les prises spéciales prévues ou recourez aux services d'un électricien pour les relier directement à l'installation électrique de la maison.
- Attention aux appareils de refroidissement placés à l'extérieur, par exemple sur le balcon. Renseignez-vous sur la température ambiante pour laquelle l'appareil est conçu. Si l'appareil est exposé à des températures trop froides, le liquide de refroidissement devient plus visqueux, ce qui peut provoquer une surchauffe du compresseur. Mais des températures trop élevées peuvent aussi créer des problèmes. En plein soleil, les températures augmentent rapidement. L'appareil est obligé de fonctionner à plein régime et il consomme alors davantage de courant. Si la température ambiante est trop élevée, cela peut entraîner un dysfonctionnement du compresseur. L'appareil risque de surchauffer et de prendre feu.

Source: bfb-cipi.ch